

MÄERTERT-WAASSERBËLLEG



Commune
de MERTERT

Loi du 19 décembre 2008
Protection et Gestion des Eaux

AVIS de publication

Demande en Autorisation

En exécution des dispositions de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été adressée à l'Administration de la gestion de l'eau.
EAU/AUT/21/0724

Objet de la demande :	Gestion des eaux dans le cadre du stockage provisoire de déchets dangereux
Lieu de l'exploitation :	21, Route de Wasserbillig, Mertert
Demandeur :	Herrenberg S.A.
Date de la demande :	13 août 2021

Le présent avis est affiché du 06 septembre 2021 au 21 septembre 2021 inclus de manière usuelle à la maison communale.

Wasserbillig, le 06 septembre 2021


Le Bourgmestre p.d.,




Le Secrétaire p.d.,